



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

conventions avec les praticiens

Question écrite n° 56973

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité au sujet de la réforme du système des soins dentaires et de son financement. En effet, à ce jour, et malgré la mise en place d'une « mission dentaire » par le ministère, les professionnels de santé dentaire s'interrogent sur les avancées significatives de leurs revendications. Ils souhaitent vivement que le projet de réunion annoncé pour le 25 janvier 2001 rassemblant l'ensemble des acteurs de la santé et promis par Mme la ministre débouche sur une réforme profonde du dispositif des soins bucco-dentaires dont les besoins sont indispensables. Par ailleurs, ils rappellent que les crédits affectés pour l'année 2000 n'ont pu être consommés faute de publication de l'arrêté modifiant leur nomenclature. Il convient, par conséquent, que le dossier dentaire ne soit pas « oublié » lors des prochains débats mais qu'au contraire il soit traité et reconnu prioritaire au regard de la santé publique. Aussi, il lui demande quelles mesures le Gouvernement et le ministère de l'emploi et de la solidarité, comptent prendre dès la fin janvier afin que les chirurgiens-dentistes puissent parvenir à une issue favorable à leurs requêtes.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 56973

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 janvier 2001, page 393